**Communiqué du ministre de la Santé et des Services sociaux** Québec, le 22 août 2017

**Bien-être et santé des hommes - Le ministre Barrette lance le Plan d’action ministériel et investit 31 M$ supplémentaires**

Dans le cadre des efforts du réseau de la santé et des services sociaux pour offrir des services les mieux adaptés possible aux besoins des Québécoises et des Québécois, le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, a dévoilé le Plan d’action ministériel pour la santé et le bien-être des hommes 2017-2022, lequel est accompagné d’un financement supplémentaire de 31 M$ sur cinq ans.

Ce plan d’action reconnaît qu’une meilleure intervention auprès des hommes aura une incidence non seulement sur leur santé, mais aussi sur celle de leurs proches, notamment des femmes et des enfants. Le plan repose sur des orientations et des actions claires et précises qui visent, globalement :

* à mieux rejoindre la population masculine par des stratégies de promotion et de prévention;
* à adapter les services pour en améliorer l’accès et répondre aux besoins des hommes;
* et à améliorer la compréhension des dynamiques masculines et les pratiques pour répondre aux besoins des hommes.

**Citation :** « Le groupe des hommes représente 50 % de la population québécoise. Bien que ce groupe ne soit pas homogène et qu’il rassemble en son sein une grande diversité de profils quant aux besoins en matière de services, force est de constater que certains enjeux prédominent. Voilà donc pourquoi il est nécessaire d’agir par une intervention mieux adaptée et le plus en amont possible sur des facteurs de vulnérabilité ou des problèmes qui affectent tout particulièrement certains hommes. »

*Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux*

**Faits saillants :** Rappelons que les hommes ont tendance à consulter tardivement et sont davantage affectés par certaines problématiques telles que divers types de dépendances, le suicide, la dépression en situation de perte, la criminalité, l’itinérance et la violence conjugale. Des services répondant mieux à leurs besoins permettront ainsi de prévenir ces problèmes et de favoriser leur mieux-être, de même que celui de leurs familles et de l’ensemble de la société.

Actuellement, le budget consacré au bien-être et à la santé des hommes s’établit à 10,2 M$ annuellement.

Les budgets supplémentaires se déclineront progressivement de la façon suivante :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2017-2018 | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
| Soutien aux organismes communautaires | 1,45 M$ | 4,29 M$ | 6,48 M$ | 6,48 M$ | 6,48 M$ |
| Soutien aux établissements pour les actions régionales et la recherche | 0,32 M$ | 1,03 M$ | 1,50 M$ | 1,5 M$ | 1,5 M$ |
| **TOTAL** | **1,78 M$** | **5,32 M$** | **7,98 M$** | **7,98 M$** | **7,98 M$** |

Pour en savoir plus au sujet du plan d’action, il est possible de consulter la salle de presse du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux au [msss.gouv.qc.ca/presse](http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/salle-de-presse/).

[Lien vers le portail du gouvernement du québec](http://www.gouv.qc.ca/)